

Avis régional de la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent

dans le cadre des audiences publiques de la Commission des transports du Québec à la suite de la demande de la compagnie Orléans Express visant à modifier ses services de transport interurbain par autobus.

déposé à Rimouski le 28 août 2014

PAR

La Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent



Avis de la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent

dans le cadre des audiences publiques de la Commission des transports du Québec à la suite de la demande de la compagnie Orléans Express visant à modifier ses services de transport interurbain par autobus.

Créée avec la mise en œuvre du *Plan d'action jeunesse 1998-2001* du gouvernement du Québec, la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent (CJBSL) est une instance de concertation et de mobilisation qui favorise une pleine participation des jeunes au développement local et régional. Elle est soutenue financièrement par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la *Stratégie d'action jeunesse 2009-2015*.

Elle est formée de dix-huit jeunes âgés entre 15 et 35 ans qui sont élus pour un mandat de deux ans. La représentation des jeunes à la CJBSL est territoriale : deux membres représentent chacune des MRC, en plus d'une présidence et d'une vice-présidence.

La CJBSL s'exprime sur les questions qui touchent les jeunes et s'assure de l'intégration de leurs préoccupations aux planifications et interventions des instances décisionnelles, notamment la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent (CRÉ) dont elle est un comité aviseur.

Mise en contexte

La permanence de la CJBSL a eu le mandat de rédiger un avis qui tient compte des préoccupations régionales exprimées par ses membres à la suite de l'annonce de la compagnie Orléans Express de modifier son service de transport interurbain par autobus. Elle a également émis un argumentaire qui a servi à alimenter la CRÉ du Bas-Saint-Laurent ainsi que la CRÉ de la Gaspésie - Îles de la Madeleine sur les impacts jeunesse possibles advenant l'approbation de ces modifications du service de transport interurbain par autobus.

Il importe d'entrée de jeu de mentionner que les membres de la CJBSL ne sont pas des experts sur les questions abordées et qu'ils parlent en leur nom propre à la suite d'un consensus de groupe. En ce sens, ce document doit être lu comme un état de situation des préoccupations des jeunes membres de la CJBSL qui ont à cœur le développement de la région du Bas-Saint-Laurent.

Situations d'utilisation des services d'Orléans Express par la clientèle jeunesse et impacts négatifs en lien avec les modifications proposées

1. POUR LES JEUNES RURAUX

- Les jeunes n'ont pas tous des voitures. Sabrer des services de transport collectif peut augmenter l'isolement de ces derniers, car plusieurs changements qui sont prévus par Orléans Express ne permettent plus d'allée-retour dans la même journée, ou même pire : plus de services du tout!
- Le fait qu'Orléans Express envisage de cesser de desservir certaines municipalités brime les jeunes ruraux qui n'ont pas de moyen de transport et qui souhaitent participer à une activité qui se déroule ailleurs sur le territoire.

2. POUR LES FAMILLES

- Des familles éclatées utilisent le service lors des changements de garde des enfants, lorsque les deux parents habitent à une certaine distance.
- Des parents qui doivent faire garder leurs enfants par leur famille élargie à l'extérieur (grands-parents, oncles, tantes, etc.) ou des jeunes qui passent quelques jours de vacances chez des amis alors que leurs parents travaillent.
- Plusieurs jeunes familles font le choix d'avoir une seule voiture impliquant ainsi, lorsqu'un membre de la famille doit se rendre à une rencontre à l'extérieur, de choisir l'autobus (Ex : Le président de la CJBSL, doit souvent assister à des rencontres à l'extérieur de la région. Il utilise régulièrement les services d'Orléans Express afin de permettre à sa conjointe et à ses jeunes enfants de conserver l'automobile pour leurs déplacements locaux).

3. POUR LES ÉTUDIANTS

- Les jeunes qui étudient à l'extérieur reviennent régulièrement en région lors des fins de semaine et des congés grâce au service d'autocar, ce qui renforce leur sentiment d'appartenance à leur région.
- Plusieurs étudiants prennent l'autobus chaque jour pour se rendre dans une institution scolaire (université, cégep, centre de formation professionnelle, centre d'éducation aux adultes, etc.) – ce qui permet l'accès à l'éducation (Ex. : un jeune étudiant de Mont-Joli prenait l'autobus plusieurs jours par semaine pour se rendre au Cégep de Matane. Il arrivait vers 7 h le matin à Matane et marchait jusqu'au Cégep et rentrait à Mont-Joli le soir après ses cours).

- L'abolition ou la diminution des services d'Orléans Express pourrait avoir un impact sur les inscriptions dans les cégeps de notre région alors qu'on apprend que ces derniers sont dans la mire du ministre Yves Bolduc pour une éventuelle réforme.

4. POUR LA SANTÉ

- Les services de transport d'Orléans Express devraient être considérés comme un service essentiel, particulièrement en région. Plusieurs ont soulevé l'impact de ces modifications sur les personnes âgées qui doivent souvent se déplacer pour des raisons de santé. Mais des jeunes vivent aussi cette réalité avec la régionalisation des soins de santé. Il n'est pas rare que des jeunes doivent se déplacer à Rimouski pour rencontrer des spécialistes, passer des examens médicaux ou encore pour recevoir des traitements. Il est déjà désolant d'avoir à se déplacer sur des centaines de kilomètres pour avoir accès à des services de santé, sans avoir à perdre le choix de prendre le transport par autobus. Les gens qui utilisent ce transport n'ont souvent pas d'autres alternatives sinon que de demander l'aide d'un proche aidant. Ce qui met de la pression supplémentaire sur les épaules de ces accompagnants. Le transport en région ne devrait pas être une question de rentabilité, mais plutôt une question de services essentiels!

5. POUR L'ENVIRONNEMENT

- L'environnement et le développement durable sont au cœur des préoccupations jeunesse. Le transport collectif est une alternative à l'utilisation de l'auto solo. Le modèle collectif permet de réduire l'émission de gaz à effet de serre. En milieu rural, il existe déjà très peu d'offres de transport collectif. Si Orléans Express réduit son offre de services sur notre territoire, nous reculerons en termes de développement durable alors que la volonté des jeunes est d'en faire davantage!
- La Stratégie nationale de mobilité durable du gouvernement du Québec mentionne que le maintien des actifs constitue une priorité gouvernementale et qu'elle s'adresse à l'ensemble des Québécois, qu'ils résident en milieu urbain, en région ou en milieu rural.

Vue d'ensemble de l'offre de services en transport collectif inter MRC et interrégional dans la région BS

Il faut aussi avoir une vision globale du portrait en transport de passagers au Bas-Saint-Laurent :

- [LE TRANSPORT COLLECTIF INTER MRC DE LA MITIS ET DE TÉMISCOUATA](#) : Il existe deux expériences de transport collectif inter MRC. La première relie la MRC de Rimouski-Neigette et celle de La Mitis et l'autre raccorde Témiscouata et Rivière-du-Loup. Cependant, ces expériences restent précaires.
- [LE COVOITURAGE « ORGANISÉ » TYPE AMIGO-EXPRESS](#) : Plus on va vers l'Est, moins il y a d'offres de transport, plus particulièrement les jours de semaine.
- [LE TRANSPORT DE VIA RAIL CANADA](#) : Déjà moins flexible et accessible quant aux horaires et aux lieux de départ et d'arrivée ainsi qu'au prix. De plus, ce service est très précaire dans nos régions et se fait de nuit!
- [LE TRANSPORT AÉRIEN](#) : Très dispendieux pour des jeunes ce qui ne permet pas l'accès à tous.

S'adapter aux jeunes

La compagnie Orléans Express a mis beaucoup d'effort au cours des dernières années pour rajeunir son image afin de séduire la jeune clientèle :

- Accessibilité au WiFi;
- Promotion étudiante;
- Promotion pour gagner des paires de billets pour l'Impact de Montréal;
- Image de jeunes utilisateurs sur le site Web;
- Nouvelle image de marque épurée sur les autocars;
- Refonte du site Web qui est maintenant plus convivial.

Il y a donc une contradiction entre l'image qu'elle souhaite véhiculer et les modifications qu'elle s'apprête à faire. Les jeunes, pour qui elle met tant d'énergie à accrocher à son image sont ceux qui seront les premiers à ressentir les contrecoups de ces coupures de service. Comment des jeunes peuvent-ils s'identifier à une entreprise qui réduit des services qui leur sont offerts?

L'attraction en milieu rural

Les modifications qu'Orléans Express propose vont en l'encontre des efforts concertés des milieux ruraux pour l'attractivité en région. Les jeunes seront moins enclins de s'établir dans une région où le transport interurbain est déficient. Ce choix les rendrait vulnérables face aux possibilités

professionnelles, familiales, ou même de loisirs. Par exemple, il est possible de croire qu'un jeune ne viendra pas étudier en région s'il sait qu'à toutes les fois qu'il voudra retourner voir sa famille, il devra trouver une opportunité de covoiturage ou s'y adapter, alors qu'ailleurs, les offres de transport sont multiples. Un jeune entrepreneur devra prendre en considération, avant de s'établir en région, que s'il doit souvent envoyer et recevoir des colis (entre autres dans le domaine éolien avec les différents parcs qui s'échangent des pièces), il ne pourra plus espérer utiliser le service Expédibus d'Orléans Express, qui pour l'instant, lui permet de recevoir une pièce la journée même ou le lendemain selon le trajet, et ce, 7 jours sur 7.

Conclusion

Il est dommage de toujours devoir investir autant d'énergie à défendre nos «acquis» – qui ne le sont pas! – alors que ces énergies pourraient servir à développer de nouveaux services. Mais ces nombreuses batailles forgent notre identité de bas-laurentienne et bas-laurentien. Un des principaux mandats de la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent est d'exercer un rôle-conseil en matière jeunesse, et nous réagissons à cette situation, car nous croyons que ces modifications auront des répercussions négatives sur les jeunes de notre région.

Merci de tenir compte de la jeunesse bas-laurentienne lors de votre analyse.

Commission Jeunesse du Bas-Saint-Laurent
186, rue Lavoie
Rimouski (Québec) G5L 5Z1
(418) 724-6440 poste 245
cfillion@crebsl.org